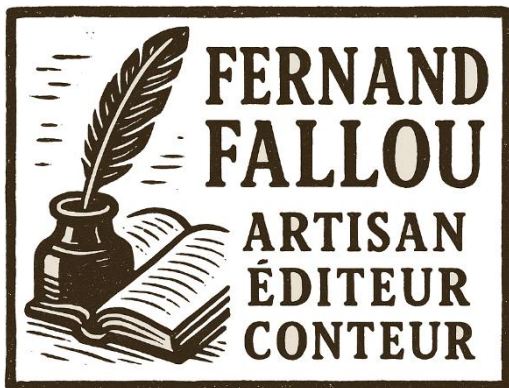


# **Avertissement au lecteur :**

**Le récit qui suit aborde avec réalisme certaines formes de violence, d'exclusion sociale et de détresse humaine. Il est susceptible de heurter la sensibilité de certains lecteurs, notamment les plus jeunes. Cette histoire, aussi rude soit-elle, vise à témoigner d'un vécu oublié, avec respect et humanité.**



# RÉCIT - DRAMATIQUE



## **GERMAINE**

ISBN : 979-10-978090-2-7

**Collection A6 V1**

**Numéro 11**

[contact@lotonome.fr](mailto:contact@lotonome.fr)

[fernand.fallou@lotonome.fr](mailto:fernand.fallou@lotonome.fr)

Site web : <https://www.lotonome.fr>



# Germaine

**Mars 2005**

Germaine, 68 ans, vivait paisiblement avec sa petite retraite ans son petit appartement HLM de l'avenue Secrétan à Paris.

Elle avait quelques copines, des vieilles comme elles. Sa meilleure amie s'appelait Huguette.

Elles se retrouvaient tous les jours au marché du 33 de l'avenue, et chacune indiquait à l'autre la bonne affaire du jour. Puis, vers midi, elle

rentrait chez elle, faisait son repas et s'ennuyait devant la télé sur des grilles de mots croisés.

Il y avait eu un homme dans la vie de Germaine. Un beau peintre italien qu'elle avait rencontré dans le square des Buttes-Chaumont. Un homme très gentil qu'elle hébergea pour vivre intensément leur histoire d'amour.

Cet amour dura vingt ans pendant lesquels il lui donna l'intégralité de son salaire tous les vendredis soir. Puis un jour qu'il était parti s'acheter des cigarettes, il ne revint pas, il disparut, comme ça, sans aucun signe avant-coureur.

Une banalité à l'époque. Elle l'avait attendu longtemps. Parfois, au

printemps, quand il faisait beau, en avril ou en mai, quand l'air de la nature qui s'éveille, a cette odeur particulière qui nous émeut, elle espère encore. Alors, elle aimait se promener dans ce magnifique parc rempli de souvenirs, en regardant les amoureux.

Germaine vivait petitement, chaque sou de sa petite retraite était compté. Sur les 621.28 € qu'elle recevait tous les mois, elle commençait par payer son loyer de 360 € qui ajoutés au 240 € de la CAF faisait 600€. Après, avec le reste, 261.28 € il fallait tout faire, payer en priorité, le gaz, l'électricité et l'eau puis se nourrir.

Germaine n'avait pas le téléphone... pour appeler qui ? Elle n'avait ni enfant ni famille !

C'était l'époque où on ne parlait que de ça ! La TNT, cette nouvelle télé qui allait proposer plus de chaînes gratuites, avec des programmes plus variés, des chaînes plus spécialisées. On lui disait qu'elle aurait quinze chaînes, variétés, séries, feuilletons, jeux et qu'elle pourrait regarder le genre d'émission qu'elle voulait au moment où elle le voulait.

Après avoir fait et refait ses comptes, elle se dit que c'était peut-être le bon moment de réaliser un vieux projet qui traînait dans sa tête depuis longtemps ; changer sa vieille télé en noir et blanc qui marchait pourtant très bien, mais pensait-elle, il fallait vivre avec son temps. Et puis la télé couleur, ça faisait longtemps qu'elle en avait envie et qu'elle

économisait sou par sou sur sa petite retraite pour se faire ce cadeau qu'elle estimait somptueux.

Elle avait déjà repéré le modèle dans un magasin de l'avenue Jean Jaurès. "ELECTRONIC 2000". Un magasin où l'on pouvait trouver tout le matériel électroménager dont on avait besoin. Elle y avait même vu, à son grand étonnement, un aspirateur qui aspirait tout seul et assez intelligent pour aller dans les coins, sous les meubles, en faire le tour et pour ne pas tomber dans l'escalier et se recharger tout seul, la nuit pendant le tarif heures creuses d'EDF. Elle était épatée, elle aurait pu regarder l'appareil de démonstration fonctionner pendant des heures tellement elle trouvait ça extraordinaire.

La télévision de ses rêves, elle l'avait repérée, 650 euros avec la table. Elle ne se rendait pas bien compte du prix en francs, 650 euros multiplié par 6.55 égalent 4257,50 francs, elle qui en était encore aux anciens francs, elle multiplia mentalement par 100 (425 750 francs). C'était cher, mais c'était le prix partout.

Ce jour-là, lorsque Germaine arriva devant le magasin "ELECTRONIC 2000", la vitrine était décorée de nombreuses affiches aux couleurs flashies qui disaient "Liquidation avant Fermeture définitive" "Tout doit disparaître" "Rabais important" "Grosse ristourne", "Affaires à saisir", "Y en aura pas pour tout le monde", elle rentra et alla directement au rayon où

était exposée la télé de ses rêves 400 euros avec la table. Germaine se mit dans un coin et sortit de son sac un crayon et un petit carnet sur lequel elle posa l'opération suivante : 400 euros multiplié par 6.55 égal 2620 Francs. C'était sa copine Huguette qui lui avait indiqué comment il fallait faire. C'était leur dernier modèle, il n'y avait pas une minute à perdre.

En quelques instants, une très jolie jeune femme noire en talons hauts et mini-jupe très mini, tee-shirt très près du corps au décolleté généreux très indiscret, lui fit signer quelques papiers dans un grand détachement sans cesser de mâcher son Chewing-gum qui répandait alentour, une très forte odeur de menthe chlorophyllisée.

Elle n'était apparemment pas insensible aux épaules musclées de ce jeune livreur qui attendait ses ordres de livraisons. Elle l'entendit reprocher à la jeune femme de s'être trompée en inversant deux bons de livraison sur deux clients. Ce à quoi la jeune femme avait répondu sans s'émouvoir, d'une voix lascive en mâchouillant son Chewing-gum, « je me suis trompée, bon ! Mais, y a pas mort d'homme ! ».

Germaine signa le chèque, la jeune femme le trombona à sa commande et mit l'ensemble dans un panier sur une étagère derrière son guichet sans le vérifier et sans cesser de plaisanter avec le livreur.

Germaine sourit et pensa qu'il fallait bien que jeunesse se passe.

Voilà, c'était fait, Germaine avait enfin franchi le pas, et effectué cet achat qui lui faisait si peur et tant plaisir. Elle n'avait plus qu'à attendre les livreurs qui allaient lui installer ce qu'elle considérait comme son seul et unique signe extérieur de richesse, et emmener sa vieille télé noir et blanc. Cela avait beau n'être qu'une machine, elle était triste de se séparer de cette compagne de bien des soirées de solitude, de ce témoin du temps où son homme était encore là, du temps où sa vie était plus douce. Elle vivait ce changement comme une trahison envers sa vieille télé, elle n'arrivait pas à se raisonner, c'est tout juste si elle n'allait pas changer d'avis. Si

elle avait eu un peu plus de place, cette vieille télé, son amie, elle l'aurait gardée.

La porte sonna, les livreurs étaient là, elle reconnut le jeune livreur aux épaules musclées. Elle pensa qu'il était vrai que c'était un bel homme. Avec l'autre livreur, ils lui installèrent sa nouvelle amie, et enlevèrent l'ancienne. Ils effectuèrent leur travail très gentiment en faisant attention de ne rien casser et de ne rien salir dans ce tout petit appartement. Ils mirent la télé exactement à l'endroit où Germaine le voulait et refusèrent le pourboire qu'elle voulait leur donner.

Germaine qui ne voyait jamais personne chez elle était très sensible à cette gentillesse et réussit à leur offrir un café pendant lequel ils lui

expliquèrent ce qu'est une télécommande et comment ça marche. Ils partirent en laissant la télé allumée.

Germaine était subjuguée par la qualité de cette image en couleur, par la féerie des émissions de variétés, la vie lui paraissait plus belle. En quelques jours, le souvenir de sa vieille télé s'estompa.

Cette période d'euphorie dura une semaine.

Ce matin-là, Germaine comme à son habitude guettait le facteur. Elle ne recevait que très peu de courrier, mais c'était un des événements de sa journée, ça l'occupait. Une lettre de la poste, sûrement son compte bancaire.

Elle monta chez elle, au deuxième étage sans ascenseur et ouvrit sa lettre. Quelle ne fut pas sa surprise de voir que son solde qui était le chiffre de toutes les économies de sa vie, avait disparu. Moins 12 euros, il y avait bien écrit "Solde débiteur 12 euros". Il y avait également une petite lettre toute gentille qui lui disait que, certainement suite à une erreur de gestion de sa part, son compte était passé à découvert et que, sans aucun doute, elle allait très rapidement régulariser cette situation afin de ne pas encourir des frais supplémentaires.

Germanie abasourdie par cette nouvelle se mit à pleurer. Elle avait tout de suite compris ce qui s'était passé, son relevé confirma.

Elle avait payé sa télé en francs et le chèque avait été payé en euro, 2620 euros, elle ne possédait que 2608 euros !

Elle ne mangea pas, mit son manteau, et partit derechef pour le magasin "ELECTRONIC 2000", l'affaire ne pouvait souffrir d'attendre.

Son cœur battait très fort dans sa poitrine. Une surprise l'attendait devant le magasin "ELECTRONIC 2000". Portes closes !

La panique s'empara d'elle. Elle était comme une folle questionna les passants, interrogea les boutiques aux alentours, et toujours la même réponse : « non, madame, ils ne sont plus là, ils ont mis la clef sous la porte, comme on dit ! »

Elle expliqua plusieurs fois ce qui lui arrivait. Plusieurs personnes lui indiquèrent de s'adresser au commissariat. Elle aurait peut-être là, des renseignements pour joindre l'ancien directeur de cette société.

Au commissariat, un policier pas très aimable, plutôt bourru même, lui expliqua que ce genre de choses ne faisait pas partie de sa mission et que si elle voulait avoir des renseignements sur cette société, il fallait qu'elle s'adresse aux registres des commerces du tribunal de commerce !

Elle n'avait pas de ticket de métro, elle n'avait pas d'argent et aucun moyen d'en avoir. Elle avait bien quelques sous dans son portemonnaie mais elle décida de les garder pour des choses plus

importantes et d'aller à pied jusque-là.

Arrivée au tribunal, elle expliqua son problème au planton qui la dirigea vers le greffe du tribunal.

Là, on lui indiqua qu'effectivement cette société était en liquidation judiciaire et que c'était le juge commissaire Didier Metingué qui était chargé de nommer un liquidateur judiciaire pour régler les comptes de cette société. Mais cela était très récent, la société avait déposé son bilan la veille, il fallait attendre quelques jours. Trois jours tout au plus !

Émue par les pleurs et la détresse de Germaine la greffière lui indiqua exceptionnellement où était le bureau du juge commissaire Didier Metingué.

Elle alla illico voir le juge, un homme très gentil qui contre toute attente, la reçut. Il l'écoula et lui expliqua qu'il n'avait le dossier que depuis ce matin et qu'il allait prononcer un jugement de liquidation et nommer un liquidateur judiciaire dans les quarante-huit heures. Il lui demanda de repasser le voir dans deux jours.

Elle arriva tard chez elle et épuisée d'avoir tant marché. Elle mangea ce qu'elle avait prévu de manger à midi et alla se coucher sans allumer sa télé.

Avec le peu d'argent qui lui restait elle acheta douze œufs et six paquets de pâtes et deux kilos de farine. Après toutes ces dépenses, il

lui restait 47 centimes d'euros, pas assez pour faire quoi que ce soit.

Le juge Metingué lui déconseilla d'aller voir immédiatement le liquidateur judiciaire Damien Georges de Lachesnay qui avait ses bureaux au 12 de l'avenue de la Bourdonnais à Paris. Il lui conseilla de laisser passer un jour.

Le lendemain, elle partit à pied de très bonne heure. Elle avait regardé sur le plan du métro de la station Jaurès, l'avenue de la Bourdonnais, c'était quand même un peu loin. Elle avait bien repéré l'itinéraire, avait tout noté.

Elle arriva vers 11 h 30 chez le liquidateur judiciaire. Damien Georges de Lachesnay, 2ème étage.

Elle monta par l'ascenseur car elle était fatiguée par sa longue marche. Elle sonna à la seule porte du palier. Une très jolie jeune femme, très bien habillée, très bien coiffée, souriante et légèrement parfumée lui ouvrit la porte. Elle rentra. Elle expliqua. La jeune femme lui proposa de s'asseoir dans un cabriolet louis XV et d'attendre quelques instants.

Elle resta seule dans ce couloir plus grand que son appartement, haut de plafond avec des murs d'un blanc éclatant, décorés de plusieurs portes richement moulurées toutes aussi blanches et de deux tableaux représentant des vieux quartiers de Paris tels qu'ils étaient il y a cent ans ou plus.

Elle se sentait diminuée. Il lui semblait que l'espace ici était plus grand, que l'air que l'on respirait ici était plus propre qu'ailleurs, plus sain que chez elle, meilleur que dans sa rue et dans les allées nauséabondes du marché de l'avenue Simon Bolivar où elle allait tous les jours.

Et le silence, tellement silencieux, qu'il se faisait remarquer et devenait une personnalité à part entière. La jeune femme vint enfin la chercher. Elle lui ouvrit une des portes qui donnaient sur le couloir et la fit rentrer dans un grand bureau aux meubles de style Louis XV.

Un homme, à l'embonpoint prononcé, lui proposa de s'asseoir d'un geste de la main devant son bureau encombré de quelques piles de dossiers. Il écouta son histoire

sans dire un mot. Elle lui présenta sa facture, son carnet où il y avait le talon de son paiement où il était écrit "Télé 400 €" puis elle lui présenta son relevé de la banque postal où il était évident que le chèque "Télé 400 €" avait été débité pour la somme de 2620 euros. Elle parlait en pleurant.

L'homme appuya sur un bouton de son téléphone et demanda à sa secrétaire de venir. Elle arriva aussitôt. Il lui demanda de prendre les coordonnées de Germaine et d'inscrire sa demande dans les créances chirographaires de la société "ELECTRONIC 2000". Chirographaires, il avait prononcé "quirografère" Germaine qui était pourtant une cruciverbiste avisée, ne connaissait pas ce mot. Elle n'osa pas demander ce que cela voulait dire.

Elle fit un très gros effort de mémoire pour s'en souvenir. Il lui assura que dès qu'il y aurait du nouveau, il ne manquerait pas de la mettre au courant. Toujours d'un geste de la main il lui indiqua que l'entretien était terminé et qu'il lui fallait suivre la secrétaire. Elle l'emmena dans un autre bureau tout aussi grand mais meublé d'une façon plus moderne. Meubles et machines, ordinateurs, écrans, téléphones, photocopieuses. La jeune femme prit ses coordonnées sans lui demander de pièce d'identité, les inscrivit sur un écran d'ordinateur qu'elle ne voyait pas et lui remit un document qui lui confirmait qu'elle était inscrite à partir de ce jour dans les créanciers chirographaires de la société "ELECTRONIC 2000". Germaine s'étonna qu'elle n'ait pas photocopié les documents qu'elle

avait relevés bancaire, talon de chéquier, sa facture. La secrétaire lui confirma qu'elle ne manquerait pas de l'informer dès que les choses bougeraient et la raccompagna à la porte.

Inexplicablement, elle était contente d'être dehors. Elle trouvait tout à coup que l'air qu'il y avait dans ces bureaux était finalement étouffant. Elle se rendait bien compte du détachement de cet homme et de sa secrétaire vis-à-vis de son problème. Elle avait été très déçue que le dossier de la société "ELECTRONIC 2000" n'ait pas été sur son bureau. Elle sentait instinctivement que sa démarche n'avait servi à rien. Elle rentra à pied, comme elle était venue. Elle rentra dans le magasin FNAC du boulevard

des Italiens et alla directement au rayon des dictionnaires, sortit la lettre que lui avait donnée la secrétaire et regarda la signification du mot "chirographaire" : Se dit d'une créance n'ayant aucun privilège !

Elle regarda le livre qu'elle avait dans la main, c'était bien un dictionnaire Larousse ! Elle répéta plusieurs fois la définition. Elle sortit du magasin en la ruminant.

Aucun privilège, cela voulait dire qu'elle serait remboursée après tous les autres créanciers ayant des privilèges comme les impôts, les organismes sociaux, les banques et d'autres encore qu'elle ne connaissait pas ! Elle avait bien compris que si la société "ELECTRONIC 2000" avait déposé le bilan, c'est qu'il n'y avait

plus d'argent, et sûrement pas assez pour payer les créanciers privilégiés. Alors elle, avec son petit problème...

Elle comprenait mieux le détachement qu'elle avait ressenti de la part du liquidateur judiciaire et de sa secrétaire qui savaient bien qu'elle n'avait aucune chance de récupérer un jour, le moindre centime. Elle comprenait bien l'effort de politesse qu'ils avaient dû faire pour la recevoir et pourquoi ils n'avaient pas pris la peine de photocopier ses documents. Vrai ou faux, elle n'avait aucune chance d'être payée.

Fatiguée, déprimée, en larmes, elle rentra dans le square Montholon pour se reposer.

Il faisait beau, on se serait cru en août, une belle journée de mois d'août. Elle s'assit sur un banc face au soleil. Elle ferma les yeux. La chaleur la pénétra. La mer, la plage, les jeunes femmes en maillots, les jeunes hommes aussi, beaux, musclés, bronzés, la jeunesse, sa jeunesse.

Elle se souvenait de ce jour où un jeune adolescent d'environ douze ans s'amusa à attraper les poux de mer qui foisonnaient dans le sable. Il les mettait sur la surface plane d'une grosse pierre qui dépassait du sable et s'amusa à lâcher des galets dessus pour les écraser dans l'indifférence totale de tout l'univers. C'est ce qu'elle avait pensé ce jour-là. Elle se disait que pour ce pou de mer, c'était la fin du monde. Pourtant le bébé là,

juste à côté continuait de jouer avec son hochet, le papy derrière le bébé, dormait paisiblement la tête sous son chapeau de paille, cette famille là-bas, qui pique-niquait dans la joie, ignorait totalement le drame qui se jouait là, à côté d'eux, et ces amoureux, seuls au monde comme il se doit. Elle pensait qu'elle avait eu envie de prendre la défense des poux de mer, mais qui allait la soutenir pour quelques poux de mers, peut-être même que c'est elle, à qui on allait jeter la pierre. Elle se sentait minable de ne pas intervenir, et encore plus minable d'intervenir, il y avait tellement de problèmes bien plus graves sur la terre. Elle ouvrit les yeux. Y avait-il dans ce monde, sur cette plage, quelqu'un capable de la comprendre ? Et ce sale môme qui continuait son carnage. Elle se

sentait à la place de ce pou de mer aujourd'hui. Elle se disait qu'elle allait mourir comme ce pou qu'elle n'avait pas sauvé dans l'indifférence totale du monde entier.

Elle reprit sa route, avec un autre état d'esprit. Son argent était perdu. C'était certain. Elle ne serait jamais remboursée. Maintenant il fallait s'organiser pour faire face à la pénurie de tout qui arrivait.

Lorsqu'elle arriva chez elle, il y avait une lettre de la banque postale dans sa boîte aux lettres qui lui disait que : « nous regrettons, mais nous avons été dans l'obligation de refuser le prélèvement de 360 euros au bénéfice de l'agence Carpentier ».

Et en bas, bien après le texte principal, "Coût de cette lettre : 12

euros". Elle se demanda qui était ces "Nous" qui réfléchissaient sur son sort et qui prenaient des décisions aux conséquences dramatiques pour elle. Ces gens, "Nous" venaient de refuser de payer son loyer et lui prenaient pour cette décision 17 euros 50 de frais qui s'ajoutaient aux 12 euros de la lettre. Elle décida d'aller dès demain voir le receveur de son bureau de poste.

-- Vous savez madame, je ne suis qu'un simple exécutant, je n'ai aucun pouvoir. Je suis désolé, je ne peux rien faire pour vous !

Décevant, entretien décevant, bien sûr, qu'il pouvait faire quelque chose, pensa-t-elle mais son sort de vieille dame sans ressources ne

l'intéressait pas. Aucun espoir de ce côté-là.

Il était 10h30, elle se dit qu'elle avait encore le temps d'aller voir l'agence Carpentier pour essayer de s'arranger avec elle.

Elle fut reçue par une femme qui avait la responsabilité de son dossier. Une femme au charme évident, entre la jeunesse et la vieillesse, très douce et compatissante, mais qui lui expliqua qu'elle avait la malchance d'être dans un appartement qui avait été vendu par la société HLM à un affairiste très âpre au gain et qu'il y avait peu de chance malgré ses efforts qu'il fasse preuve de patience.

Midi, elle était dans la rue, debout sur le trottoir, au cœur de

l'indifférence des passants,  
désespérée !

Ce soir-là, elle alluma cette sacrée télé, à l'origine de tous ses malheurs. Et pendant que les animateurs tous aussi jeunes les uns que les autres s'en donnaient à cœur joie avec des jeunes femmes toutes plus belles les unes que les autres, elle fit frire dans la poêle des petites galettes de farine d'eau et de sel, qu'elle mangea avec des pâtes et un œuf dur.

Le lendemain elle recevait encore une lettre de la banque qui lui disait que "Nous avons été dans l'obligation de refuser de payer le chèque numéro 2145521 d'un montant de 12 euros faute de provision". Germaine se souvenait de

ce chèque. Elle l'avait fait chez le marchand de légumes du marché, un jour où elle avait oublié son portemonnaie. Pour une raison inconnue, il avait tardé à le mettre en banque. La lettre continuait "vous avez trente jours pour couvrir ce débit et en attendant vous êtes dans l'impossibilité de vous servir de votre chéquier que nous vous sommons de rapporter à nos guichets."

Frais opération de refus ; 21 euros

Et bien sûr, les 21 euros avaient été débités immédiatement et apparaissaient déjà sur son relevé qui accompagnait la lettre.

Germaine se mit à pleurer. Comment pouvait-il lui prendre 21 euros alors qu'il venait de refuser

d'en payer 12 ? Ces frais tombaient mal !

Germaine déjà isolée, se trouva encore plus isolée. Elle n'osa plus aller au marché à cause du chèque sans provision du marchand de légumes. Elle imaginait tous les commerçants du marché qui ne parlaient plus que de ça, y compris sa copine Yvonne. Quelle honte !

Comme il fallait bien se nourrir, elle commença par aller à pied jusqu'au marché de Belleville ramasser quelques légumes plus ou moins tachés ou abimés avec lesquels elle se faisait des soupes. Mais ce marché était loin et n'avait pas lieu tous les jours.

Le mois suivant, quand elle toucha sa retraite, elle commença par couvrir son compte et payer son loyer en retard, mais il n'y avait déjà plus suffisamment pour payer le loyer en cours. Elle fut obligée de vivre ce second mois de la même façon. Malgré sa honte, elle tenta d'aller au resto du cœur, mais elle se fit agresser par des SDF qui en voulaient à l'argent qu'elle n'avait pas. Elle essaya également l'armée du salut près du pont de la Bastille, mais les choses se passèrent exactement de la même façon. Elle était une simple proie sans défense dans ce monde de violence et de prédateurs.

Cette situation dura un an. De découvert en découvert, de frais en frais, Germaine ne pouvait plus faire face. L'agence Carpentier l'avait

assignée au tribunal pour loyers impayés et l'expulsa l'année suivante après la période hivernale. Le 30 avril 2006.

Un voisin avait accepté de stocker ses affaires dans sa cave en attendant une hypothétique solution.

Seule, seule au monde, ne sachant où aller ni où dormir, Germaine alla dans le seul endroit qu'elle connaissait et qui la rattachait à une période heureuse de sa vie : Le parc des Buttes-Chaumont.

Parc des Buttes-Chaumont  
le 21 mai 2008

Monsieur le commissaire du  
commissariat Louis Blanc.

Au secours,

À la suite d'une erreur que j'ai faite en remplissant un chèque en payant une télévision à la société "ELECTRONIC 2000" je me suis retrouvée dans une situation financière très difficile. Ne pouvant plus payer mon loyer j'ai été expulsée. Ne sachant où aller, je me suis réfugiée dans le parc des Buttes-Chaumont. Depuis, je suis la proie d'une bande de SDF qui me retient prisonnière dans ce

parc. Ils m'obligent à leur donner l'intégralité de ma retraite tous les mois et me font subir tous les jours et toutes les nuits toutes les atrocités sexuelles que vous pouvez imaginer. Il m'a été très difficile de trouver un crayon et cette feuille de papier pour vous écrire et encore bien plus difficile de vous l'envoyer.

Je vous en prie, aidez-moi.

Germaine Desmart SDF du  
parc des Buttes-Chaumont.

L'inspecteur Roger Delafonte lut et relut cette lettre plusieurs fois. Ça faisait plusieurs semaines qu'elle était sur le bureau de son chef et bien deux semaines qu'il la lui avait donnée. Les histoires de SDF n'avaient aucun droit de priorité dans ce commissariat et il y avait tant d'autres choses à faire qu'il était possible que personne ne tienne jamais compte des jérémiades d'un SDF.

On était déjà début août.

Quand il entra dans le square des Buttes-Chaumont. Ce matin-là, il

fut accueilli par une odeur particulière. C'était comme une odeur de méchoui, avec quelque chose en plus ou en moins, ça lui rappelait une odeur qu'il connaissait pour être intervenu sur un cas d'incendie où plusieurs personnes avaient périés brûlées. Une odeur de chair humaine grillée.

Aucun bruit, un soleil déjà haut, une nature en pleine effervescence, des oiseaux qui s'affairent en gazouillant et de rares silhouettes de femmes ou d'hommes qui marchent rapidement comme s'ils étaient poursuivis par les affres de leur nuit.

Il se laissa guider par l'odeur. Il arriva près du lac. Il trouva très facilement les traces d'un feu. Sans

aucun doute, on avait fait là, un barbecue hier soir. Les cendres brulaient encore. Il trouva plusieurs ossements qu'il soupçonnait être des ossements humains. Avec son portable, il envoya la photo de ces ossements au médecin légiste de l'Institut médico-légal de la bastille.

Il demanda aux SDF aux alentours s'ils connaissaient Germaine Desmart. Aucun ne connaissait Germaine Desmart.

La réponse du médecin légiste arriva sur son portable. C'étaient bien des ossements humains.

Il appela des renforts immédiatement. Tous les SDF furent mis en garde à vue. Et tous inculpés

de meurtre et de cannibalisme. Puis plus tard, après enquête, de vol et de viol et de non-assistance à personne en danger.

Les restes de Germaine furent repêchés dans le lac près du barbecue et mis dans la fosse commune sans aucune indication. Un employé administratif écrivit quelques lignes dans un registre noir sans nom qui faisaient référence à un rapport de police N°295427/Roger Delafonte avalé immédiatement par les oubliettes du commissariat de la rue Louis Blanc.

Un colosse dénommé Tyson censé l'avoir violée et tuée fut condamné à vingt ans de prison ferme. Tous les autres eurent des

peines variant entre cinq et dix ans de prison ferme.

Petit à petit, d'autres SDF investirent le parc des Buttes-Chaumont.

Presque qu'exactement les mêmes !

Ce matin-là, elle fut réveillée dans son abri de carton et de toile comme souvent d'habitude, par Lapie, ce surnom venait du fait qu'il volait tout ce qu'il voyait. Il voulait comme il disait, « se faire tailler une pipe ». Il empestait l'alcool. Il se mit à cheval sur sa poitrine et sortit sa bite de son pantalon sale qui sentait une forte odeur d'urine et de merde. Il était tellement laid que ses mots, quoiqu'il dise étaient insanités.

À peine avait-elle fini de le sucer que Simplet lui sauta dessus. C'était le sosie de Lapie avec l'odeur de dégueuli en plus. Il s'appelait Simplet parce qu'il était atteint d'un trouble mental qui le rendait réellement simplet. Il était totalement imprévisible ! Elle le suçait également sous peine d'être battue.

Elle préférait tout, plutôt que de prendre des coups. Parfois, elle était battue simplement comme ça, juste parce qu'elle était dans l'incapacité de se défendre. Elle servait de défouloir, de souffredouleur, trop souvent.

Elle était couverte de bleus.

Tout en faisant...

Elle repensait en pleurant...

La bonne odeur du café du matin, la chaleur de son bol dans ses mains, assise sur sa chaise sans style sur la petite table en formica jaune de sa petite cuisine de l'avenue Secrétan lui semblait être une image du paradis. Cette banalité, vécue des milliers de fois, qui était devenue sa représentation du bonheur avait disparu de sa vie.



Elle but à même le goulot une rasade de Sidi Brahim pour tenter d'effacer ce goût psychologique indélébile qu'elle avait dans la bouche et alla se mettre au soleil sur un banc avec sa bouteille. Elle fut tranquille jusqu'à midi avant qu'un autre ne revienne se faire sucer.

Vers quatorze heures Cubi vint la voir, un méchant au vin mauvais. Plus ils étaient méchants, plus ils se levaient tard. Il s'appelait comme ça parce qu'il était rare de le voir sans son cubi de rouge. Il l'entraîna dans ses cartons. Sans un cri, ni une protestation, elle s'allongea sur sa paille le ventre vers le sol. Elle voulait essayer d'échapper à l'horreur et la honte de cette situation et surtout ne pas voir son violeur. Il la baisa longuement.

Après l'avoir violée, Cubi lui donna un sandwich qu'une « connasse », comme il disait, lui avait acheté au lieu de lui donner de l'argent. Un bon sandwich au poulet mayonnaise qu'elle dévora en tentant d'accentuer le lien que ce sandwich représentait entre elle et cet autre monde d'où elle venait.

Elle en avait marre. Elle en avait assez de cette vie sans horizon, cela faisait maintenant plus de trois mois qu'elle avait écrit à la police.

La police ne viendra pas. Elle avait décidé d'en finir ce soir quand Tyson viendrait la violer. C'était un géant guadeloupéen, une brute épaisse qui faisait la loi sur les SDF du parc. Personne ne connaissait son vrai nom.

Ce soir-là, Tyson était encore plus ivre que d'habitude. C'était connu et reconnu, il avait le vin mauvais et il valait mieux ne pas le contrarier quand il était dans cet état. Dans la pénombre de la nuit, il la poussa dans ses cartons. Il se fit sucer au moins pendant une heure en lui mettant des baffes lorsqu'elle s'arrêtait tout en buvant son inséparable bouteille de rhum. En plus des relents d'alcool, d'urine et de merde, il sentait très fort une odeur nauséabonde de transpiration. Déjà bien allumé, il commença à la violer, elle était tournée la face contre la terre. Il pesait plus de cent kilos. Il l'étouffait. Il ne se préoccupait jamais de son confort, ni de son état. Pendant qu'il la sodomisait sauvagement, elle mit sa tête dans un

sac en plastique à fermeture qu'elle avait préparé. Elle tira sur les deux cordons de la fermeture pendant que l'autre s'excitait de plus en plus de tout son poids sur elle.

Il la viola longtemps, partout, sans s'apercevoir qu'elle était morte.

Le lendemain, quand Lapie s'aperçut que Germaine était morte. Il avertit tout le monde. Immédiatement la nouvelle se répandit comme une trainée de poudre. Tous les SDF curieux, avides de misère, de violence et de sang vinrent voir ce spectacle. Germaine immobile couchée sur le ventre, le cul à l'air dans ses cartons puants. Personne n'imagina que Germaine avait pu se mettre ce sac sur la tête toute seule. Même Tyson ne se rappelait pas s'être servi d'un sac, mais il pensa que dans l'état dans lequel il était, tout était possible. Par solidarité et n'ayant aucun moyen de déplacer le corps discrètement, ils ne trouvèrent rien de mieux que de le manger pour le faire disparaître et couvrir le crime de Tyson. Ils mirent

à exécution cette idée saugrenue le soir même en organisant un barbecue qui dura plusieurs jours.

Comme le disait, de sa voix lascive la jeune femme à la minijupe très mini d' "ELECTRONIC 2000" dans son nuage de chlorophylle.

Oui ! Mademoiselle,  
Il n'y a pas mort d'homme !  
Il y a mort de femme !

**FIN**

*Fernand Fallou*

**2007-A6- ADN-54  
Collection A6 V1**

## **Déjà parus du même auteur**

- 1 - L'amphore
- 2 - L'ours
- 3 - La décision
- 4 - L'étoile
- 5 - La dame de cœur
- 6 - Le Fantôme
- 7 - L'escalier
- 8 - Le maçon
- 9 - Big Bang
- 10 - Le chat
- 11 - Germaine
- 12 - Charlotte
- 13 - ADN
- 14 - Gargaragadesh
- 15 - Karacté Couscass
- 16 - Le talisman
- 17 - La cafetière
- 18 - Soliloque
- 19 - La dorloteuse
- 20 - Le mont Tombe
- 21 - Le Noël de Dracula**

- 22 - L'Accabadora
- 23 - On a tué le père Noël
- 24 - Marinette
- 25 - Le jeune homme et la pute
- 26 - Élocubrations originelles
- 27 - Le sosie
- 28 - La fuite à vareennes
- 29 - Joyeux Noël
- 30 - Noël sur les champs Élysées
- 31 - Le fou
- 32 - Lettre au père Noel
- 33 - Le poulbot
- 34 - Irène

**Vous pouvez acheter tous les livres  
ci-dessus sur le site**

**[lotonome.fr](http://lotonome.fr)**

**suivez-moi sur Instagram : [fernandfallou33](https://www.instagram.com/fernandfallou33)**

**Du même auteur**  
**À paraître prochainement**

La longue histoire  
Le paroli  
Contrariété  
La belle au bois dormant  
L'homme qui voulait arrêter le temps  
Le don  
Salers  
Turlututu  
La dot  
La clef



